



# la lettre des cultures solidaires

#03 MAI 2011



## LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE Un tremplin dans son parcours professionnel !

Vous revenez de mission ou vous pensez à une reconversion professionnelle, mais vous ne savez pas comment mettre vos acquis au profit d'autres ONG / entreprises ? Dans un monde professionnel en constante évolution, il est important de savoir s'adapter aux besoins et aux enjeux des structures, ainsi qu'à leur environnement.

Dans cette nouvelle édition de la Lettre des Cultures Solidaires, nous allons aborder l'un des moyens existants pour valoriser son expérience et ses acquis : la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Portail de la  
**SOLIDARITE**



Qui est concerné par la VAE, comment y accède-t-on et à quoi ça sert ? Nous tenterons de répondre à toutes ces questions notamment à travers différents témoignages.

### FOCUS SUR...

La VAE permet à toute personne active de faire reconnaître ses connaissances et ses compétences professionnelles et extra professionnelles par l'obtention d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle, autrement que par le biais de la formation. [\[En savoir plus\]](#) C'est un droit ouvert à tous (salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles, volontaires...) ; et ce, quels que soient leur formation, leur niveau de qualification (du CAP au Master) et le secteur d'activité envisagé. [\[Plus d'infos sur les certifications professionnelles\]](#)

#### Les bénéficiaires de la VAE :

- La reconnaissance de ses compétences professionnelles ;
- Une meilleure maîtrise du poste actuel et un gain de confiance en soi ;
- Le renforcement de sa crédibilité avec possibilités de promotion en interne et de son employabilité en externe ;
- La motivation, la valorisation et la fidélisation des collaborateurs internes et externes à la structure.

#### Il existe deux sortes de VAE :

- **la VAE collective** : un employeur peut la proposer à ses salariés ; elle est alors payée par la structure.
- **la VAE individuelle** : elle peut être suivie soit dans le cadre du Droit Individuel à la Formation ([DIF](#)), soit dans le cadre d'un Congés Individuel VAE (financé par un OPCA = Organisme Paritaires Collecteur Agréé). [\[En savoir plus\]](#)

On peut également effectuer une VAE en étant non-salarié ou demandeur d'emploi. Une prise en charge financière peut alors être également possible. [\[Plus d'infos\]](#)

#### Quelles sont les conditions d'inscription et de validation d'une VAE ?

Attention, elles peuvent différer d'une structure à une autre.

- Justifier d'une expérience d'au moins 3 ans et être porteur d'un projet clairement défini en lien avec le contenu de la certification envisagée ;
- Rédiger un mémoire divisé en différents modules ;
- Présenter son sujet devant un jury composé de professionnels et de formateurs qui décidera ensuite de l'attribution ou non du diplôme.

Lorsque la validation est partielle, le candidat dispose de cinq années supplémentaires pour obtenir les parties manquantes du diplôme (par une nouvelle formation ou un nouvel emploi). [\[Exemple de la VAE chez Bioforce\]](#)

#### Actus des Solidarités

**Le Secours Islamique France** : 10 ans après le séisme qui dévasta la partie ouest de l'état de Gujarat (Inde), le [SIF](#) en partenariat avec Kathor Medical Trust (KMT), a permis la construction d'un nouvel hôpital à Kathor qui offre désormais des soins adaptés à la population locale.

**Action Contre la Faim** : En Côte d'Ivoire, la sécurité et l'accès aux denrées de base restent très précaires. Pour répondre à cette crise humanitaire, [ACF](#) a organisé de nouvelles distributions alimentaires, notamment dans les quartiers les plus insécurisés d'Abidjan.

**La Croix-Rouge Française** : a inauguré, aux Maldives, un nouvel hôpital qui est le dernier élément livré d'un programme global comprenant des maisons, des écoles, un centre sportif, un centre communautaire et des infrastructures pour accompagner les populations affectées par le tsunami de 2004. [\[Plus d'infos\]](#)

**Handicap International** : renforce sa présence en Lybie pour sensibiliser les populations aux dangers des mines et des restes explosifs de guerre. Le Conseil national de transition a également exprimé sa volonté de coopérer au déminage et à l'assistance des victimes aux côtés de HI. [\[Les actions de HI\]](#)

**Frédérique, candidate à la VAE**

« La VAE m'a permis de faire une introspection, un bilan de mon parcours professionnel et de capitaliser mes expériences. »

**Ludovic, ancien candidat à la VAE**

« La VAE est avant tout une grande satisfaction personnelle. »



## À NOS CÔTÉS

## Nos Partenaires font l'actu.....

**Solthis** est une association médicale internationale uniquement dédiée aux personnes atteintes du VIH / Sida vivant dans les pays en développement. Cette association a pour objectif d'aider au renforcement des systèmes de santé des pays dans lesquels elle intervient afin de leur permettre à long terme d'offrir une prise en charge médicale de qualité, accessible et pérenne à tous leurs patients touchés par ce virus.



Depuis sa création en 2003, Solthis intervient en Afrique et dans l'Océan Indien (Mali, Niger, Madagascar, Burundi et Guinée) en apportant un appui aux acteurs locaux et en répondant à une demande des autorités nationales. Elle renforce les capacités locales par la formation théorique, l'accompagnement technique dans les centres de santé, l'appui matériel et l'aide à l'élaboration d'une politique nationale de lutte contre le VIH. Elle forme également des professionnels de santé locaux en transmettant leurs compétences médicales et scientifiques.

Pour plus d'infos : [www.solthis.org](http://www.solthis.org)

**Prix des Femmes Formidables** : Organisé par Femme Actuelle, ce prix récompense les femmes engagées dans les domaines de l'environnement, de l'enfance et de la solidarité. [\[Plus d'infos\]](#)

**Concours de la Capitale Française 2011 de la biodiversité** : Piloté par Natureparif (Agence régionale pour la nature et la biodiversité en IDF), et en partenariat avec WWF, ce concours vise à récompenser les efforts des villes pour préserver leur biodiversité. [\[Voir en détails\]](#)

**Partenariat** : Deux ONG unissent leurs forces pour devenir une seule et même association, [Première Urgence - Aide Médicale Internationale](#) (PU-AMI), afin de répondre plus efficacement aux besoins fondamentaux des populations victimes de crises humanitaires.

**A lire** : Favoriser la prise de conscience face aux impacts environnementaux des systèmes d'informations / de communication et de proposer des moyens d'action efficaces : c'est l'objectif du [Guide pour un système d'information éco-responsable](#) lancé par WWF.

## À VOS AGENDAS !

## MAI 2011

**Mai** : Le Groupe Marie-Claire lance son opération « [La Flamme Marie-Claire](#) ». En achetant une bougie parfumée à 4 Euros, 2 Euros seront reversés à des associations œuvrant pour l'éducation des filles.

**21 mai** : Venez défiler aux côtés de Max Havelaar France à la [Fairpride](#) de Paris, le 1er carnaval Éthique et Solidaire.

**21-22 mai** : WWF vous invite à son [Pandathlon](#), un défi à la fois sportif, amical et culturel, dans le Ventoux (Vaucluse).

**25 mai** : Journée Mondiale de l'Afrique. Vous pouvez vous joindre à cet événement en envoyant l'une des cartes virtuelles « Journée Mondiale de l'Afrique » sur le site [Dromadaire](#).

**29 mai** : Venez acclamer les coureurs d'[Enfants du Mékong](#) lors des 20km de Bruxelles.

## JUIN 2011

**11 - 12 juin** : Venez participer au [Trailwalker](#) d'Oxfam France au parc naturel du Morvan en Bourgogne.

**14 - 15 juin** : Journée mondiale des donneurs de sang ! L'Etablissement Français du Sang ([EFS](#)) s'installe sur le parvis de la Gare Montparnasse à Paris afin de sensibiliser sur le don du sang à travers différentes animations.

**24 - 26 juin** : Solidarité Sida organise le festival [Solidays](#) à l'hippodrome de Longchamp !!! Dépêchez-vous de réserver votre pass si vous voulez assister aux concerts donnés au profit de différentes associations de lutte contre le sida.

**26 juin** : Rejoignez la [Course des Héros](#) au côté de plusieurs associations à Paris afin de les aider à financer leurs projets solidaires et humanitaires.



# la lettre des cultures solidaires

#03 MAI 2011



## Dossier VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)



*Vous revenez de mission ou vous pensez à une reconversion professionnelle, mais vous ne savez pas comment mettre vos acquis au profit d'autres ONG / entreprises ? Dans un monde professionnel en constante évolution, il est important de savoir s'adapter aux besoins et aux enjeux des structures, ainsi qu'à leur environnement.*

*Dans cette nouvelle édition de la Lettre des Cultures Solidaires, nous allons aborder l'un des moyens existants pour valoriser son expérience et ses acquis : la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).*

*Qui est concerné par la VAE, comment y accède-t-on et à quoi ça sert ? Nous tenterons de répondre à toutes ces questions notamment à travers différents témoignages.*

La VAE permet à toute personne active de faire reconnaître ses connaissances et ses compétences professionnelles et extra professionnelles par l'obtention d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle, autrement que par une formation normale. [\[En savoir plus\]](#) C'est un droit ouvert à tous (salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles, volontaires...); et ce, quels que soient leur formation, leur niveau de qualification (du CAP au Master) et le secteur d'activité envisagé. [\[Plus d'infos sur les certifications professionnelles\]](#)

### Les bénéfices de la VAE :

- La reconnaissance de ses compétences professionnelles ;
- Une meilleure maîtrise du poste actuel et un gain de confiance en soi ;
- Le renforcement de sa crédibilité avec possibilités de promotion en interne et de son employabilité en externe ;
- La motivation, la valorisation et la fidélisation des collaborateurs internes et externes à la structure.

### Il existe deux sortes de VAE :

- **la VAE collective** : un employeur peut la proposer à ses salariés ; elle est alors payée par la structure.
- **la VAE individuelle** : elle peut être suivie soit dans le cadre du Droit Individuel à la Formation ([DIF](#)), soit dans le cadre d'un Congés Individuel VAE (financé par un OPCA = Organisme Paritaires Collecteur Agréé). [\[En savoir plus\]](#) On peut également effectuer une VAE en étant non-salarié ou demandeur d'emploi. Une prise en charge financière peut alors être également possible. [\[Plus d'infos\]](#)

### Quelles sont les conditions d'inscription et de validation de la VAE ?

Attention, elles peuvent différer d'une structure à une autre.

- Justifier d'une expérience d'au moins 3 ans et être porteur d'un projet clairement défini en lien avec le contenu de la certification envisagée ;
- Rédiger un mémoire divisé en différents modules ;
- Présenter son sujet devant un jury composé de professionnels et de formateurs qui décidera ensuite de l'attribution ou non du diplôme.

Lorsque la validation est partielle, le candidat dispose de cinq années supplémentaires pour obtenir les parties manquantes du diplôme (par une nouvelle formation ou un nouvel emploi). [\[Exemple de la VAE chez Bioforce\]](#)

### A méditer et à débattre...

Pour l'instant, la VAE n'est proposée que par des organismes européens. L'humanitaire n'étant pas encore considéré comme un secteur professionnel à part entière, la VAE dans le domaine humanitaire n'est pas encore reconnue partout et par tous. En outre, les pays des autres continents ayant des valeurs et des enjeux différents vis-à-vis de l'éducation, des diplômes et de l'expérience professionnelle, pourra-t-on un jour exporter ce concept et en faire un concept global ou sera-t-il plus pertinent d'envisager des façons de faire spécifiques à chaque pays ?

« La VAE est avant tout une grande satisfaction personnelle. »



*C'est à 47 ans que Ludovic Bourbé a décidé d'acquérir un Master de Coordinateur de Projets de la Solidarité Internationale grâce à la VAE. Après l'avoir validée en totalité en novembre 2010, il est aujourd'hui consultant indépendant dans les métiers de l'humanitaire, intervenant en formation, évaluation de projets, assistance et conseil en sécurité, notamment pour les missions d'Asmae – Association Sœur Emmanuelle.*

**Rencontre avec un homme qui a su créer son propre parcours solidaire...**

#### **Quelles études avez-vous suivies ?**

Après avoir obtenu un diplôme universitaire en Santé Publique et un DEUG en Sciences de la Nature et de la Vie, j'ai rejoint Bioforce Aquitaine, qui est aujourd'hui l'IFAID, pour devenir agent de développement international.

#### **Quels métiers avez-vous exercés avant la VAE ? Quelles compétences avez-vous acquises ?**

J'ai débuté en tant qu'organisateur de séjours de vacances, puis directeur d'un hôtel-restaurant social. J'ai ensuite changé de domaine pour devenir chef de mission, consultant en humanitaire, directeur du développement chez Bioforce, directeur scientifique et technique d'Action Contre la Faim, et enfin consultant indépendant en humanitaire.

A travers ces différentes expériences, j'ai acquis des compétences en gestion des ressources humaines, en développement, en communication, en recherche appliquée, en gestion de projet et en relations internationales.

#### **Pourquoi avoir pensé à la VAE ? Quels étaient vos objectifs et vos attentes ?**

Mon objectif était de valoriser mes expériences précédentes et d'acquérir un diplôme de niveau Master. Je voulais prendre le temps de la réflexion sur mes expériences.

#### **Quel diplôme / certification avez-vous choisi ? Pourquoi ?**

J'ai choisi la formation de Coordinateur de Projets de la Solidarité Internationale, proposée par l'Institut Bioforce, car c'était en lien avec mon expérience et ma vocation. Ce diplôme correspondait en plus au niveau que je souhaitais atteindre.

#### **Dans quelles conditions avez-vous réalisé votre VAE (VAE individuelle ou collective, aviez-vous des aides financières, avez-vous pris un congé particulier...) ?**

J'ai suivi une VAE individuelle, sans aide financière, en profitant d'une pause professionnelle.

#### **Que pensez-vous du processus et des conditions de la VAE (papiers administratifs, écriture du mémoire, passage devant le jury, entretiens avec vos tutrices pour vous aider...) ?**

La partie administrative est assez lourde mais tout à fait gérable, notamment pour ceux qui ont travaillé avec des bailleurs de fonds.

Ecrire le mémoire demande un certain temps d'introspection, voire même de catharsis. Il faut être vraiment rigoureux. Les entretiens d'accompagnement sont très appréciés, tant sur le plan technique que sur la relation d'aide morale. Le jury était très professionnel, émettant des doutes légitimes nécessitant des apports complémentaires.



**Avez-vous rencontré des obstacles (temps, manque de compétences dans certains modules ...) ?**

Je n'ai pas rencontré de problèmes particuliers, sauf peut-être en termes méthodologiques sur la collecte et l'organisation des annexes à entamer très rapidement.

**Quelles ont été les retombées par la suite ? Avez-vous trouvé un travail en adéquation avec vos compétences et attentes ? Si oui, lequel ?**

C'est avant tout une grande satisfaction personnelle. Je n'avais pas réellement visé d'objectifs professionnels, sinon celui d'ajouter une ligne valorisante sur mon CV.

**Qu'est-ce que la VAE vous a apporté personnellement ?**

La VAE m'a permis de faire une sorte d'épuration du passé. De plus, la valorisation des actions professionnelles conduites accroît la confiance en soi.

**Quels conseils donneriez-vous à ceux qui souhaitent réaliser une VAE mais qui n'osent pas ou ne savent pas comment faire le premier pas ?**

Lancez-vous ! Avec l'accompagnement des équipes Bioforce, l'épreuve est surmontable. Et quelque soit le résultat obtenu, on apprend toujours sur soi, ses forces et aussi ses limites. L'exercice est vraiment valorisant !



# la lettre des cultures solidaires

#03 MAI 2011



**« La VAE m'a permis de faire une introspection, un bilan de mon parcours professionnel, de capitaliser mes expériences ; et surtout, de les classer et de les organiser. »**  
**A 40 ans, Frédérique Brissez a choisi de réaliser une VAE afin d'obtenir un Master en Ressources Humaines. Son objectif : épater le jury et valider ce diplôme en juillet prochain...**

## **Quelles études avez-vous suivies ?**

Après un BAC Littéraire (1989), j'ai suivi un BTS bureautique et secrétariat (en 1991). Puis, j'ai obtenu mon Diplôme d'Agent de Développement International chez Bioforce (en 1993).

## **Quels métiers avez-vous exercés avant d'entamer votre VAE ? Quelles compétences avez-vous acquises ?**

J'ai exercé les métiers d'Assistante de direction, de Logisticienne, d'Administratrice et Coordinatrice de projet puis de Responsable RH au siège d'une ONG.

## **Pourquoi avoir pensé à la VAE ? Quels sont vos objectifs et vos attentes ?**

Je souhaitais accéder à un diplôme qui me permette d'élargir ma recherche d'emploi à d'autres secteurs que celui de la solidarité internationale ; mais aussi valoriser mon expérience en identifiant un cœur de métier, au sein de mon parcours à spectre large de compétences, acquises dans le milieu de la SI pendant 20 ans...

## **Quel diplôme / certification avez-vous choisi ? Pourquoi ?**

J'ai choisi de m'orienter vers un Master en Ressources Humaines car c'est le domaine que j'affectionne le plus dans le cadre de mes expériences. Cela correspond à mes projets professionnels et à une expérience significative de 4 ans en tant que Responsable RH en ONG.

## **Dans quelles conditions réalisez-vous votre VAE (VAE individuelle ou collective, avez-vous des aides financières, avez-vous pris un congé particulier...) ?**

J'ai profité d'être sans activité pour me lancer dans ce processus qui est assez lourd en termes de temps. C'est une VAE individuelle que je finance personnellement. N'étant plus en poste quand j'ai lancé le processus, je n'ai pas bénéficié d'aide dans le cadre du droit à la formation, mis à part un « petit » financement » (14 % du coût total) lié à mes heures de DIF (Droit Individuel à la Formation) acquises lorsque j'ai quitté mon poste et qui sont portables auprès du Pôle Emploi.

## **Que pensez-vous du processus et des conditions de la VAE (papiers administratifs, écriture du mémoire, passage devant le jury, entretiens avec vos tutrices pour vous aider...) ?**

C'est un processus assez lourd, mais dont certaines étapes sont incontournables pour constituer les preuves de l'expérience acquise. Je n'ai pas souhaité d'accompagnement ; j'ai réalisé mon portefeuille de preuves toute seule.

J'ai effectué un premier entretien d'orientation qui a permis d'identifier les champs de compétences acquis et ceux qui devaient faire l'objet d'une formation. Cet entretien a été très important pour moi car il m'a permis d'avoir une vision claire de ce à quoi je pouvais prétendre, des points à renforcer et de confirmer que mon expérience correspondait aux critères exigés pour le diplôme. Cet entretien (obligatoire) a été le déclic pour moi, et je me suis lancée dans la rédaction du mémoire en toute confiance. Une fiche de synthèse de l'entretien, par champ de compétences, est réalisée par l'organisme de formation pour ; c'est ce qui m'a servi de guide pour la rédaction.

Les postes en RH sont catégorisés (gestion du personnel, recrutement pur, management, etc...). J'ai trouvé le portefeuille de preuves très exigeant ; alors que lorsqu'une personne qui a suivi la



formation se présente sur le marché du travail, elle n'est pas opérationnelle dans tous les domaines de compétences liés aux métiers des RH.

**Rencontrez-vous des obstacles (temps, manque de compétences dans certains modules ...) ?**

Je n'ai pas vraiment rencontré d'obstacles car l'entretien d'orientation préalable a permis d'identifier les champs déclarés et ceux à consolider par une formation. La rédaction du mémoire a donc été plutôt fluide. Si j'avais été en poste pendant la rédaction du mémoire, je pense que la contrainte de temps aurait été très pesante, même s'il n'y a pas forcément de délais fixés pour déposer son mémoire. Comme je voulais « boucler » le processus au plus tôt, je me suis donc calée sur la prochaine date de jury disponible. Le fait d'avoir plusieurs années pour déposer son dossier peut desservir en termes de motivation et d'efficacité pour la rédaction.

**Quels sont vos futurs projets professionnels ?**

Je vais postuler sur des postes en Ressources Humaines dans un autre domaine que celui de la solidarité internationale.

**Qu'est-ce que la VAE peut vous apporter personnellement ?**

La VAE m'a permis de faire une introspection, un bilan de mon parcours professionnel, de capitaliser mes expériences ; et surtout, de les classer et de les organiser.

**Pensez-vous que nous pourrions exporter le concept de la VAE sur d'autres continents ? Pourquoi ? Avec quelles conditions ?...**

S'il s'agit de la VAE pour accéder aux titres de Bioforce, oui, sans problème, car les employés nationaux des ONG sont les principaux acteurs des interventions de solidarité internationale. Ils se présentent, dans ce cas, à un jury (au siège de Bioforce ou dans leur pays d'origine) composé de membres de l'équipe Bioforce.

Pour les autres VAE, cela est également possible ; mais à condition de sensibiliser les ONG employeurs à une prise en charge de ces dispositifs qui restent à l'heure actuelle très onéreux. Cela nécessiterait donc, de la part des ONG, une réelle sensibilisation, une forte implication et une stratégie RH à l'attention de leurs personnels nationaux pour la formation et le transfert de compétences.

Un autre facteur est également à prendre à compte : la sensibilisation des bailleurs internationaux, dans l'établissement des budgets liés aux projets, pour inclure des lignes budgétaires destinées à financer ces actions de formation/VAE pour le personnel national.

En résumé, exporter la VAE me paraît très pertinent, voire indispensable, mais cela devrait passer par un effort collectif et la mobilisation de l'ensemble des intervenants en SI (organismes de formation, ONG, bailleurs) pour permettre l'accès à la VAE aux employés nationaux dont la capacité personnelle de financement de ce type de coûts reste fragile.

**Quels conseils donneriez-vous à ceux qui souhaitent réaliser une VAE mais qui n'osent pas ou ne savent pas comment faire le premier pas ?**

Effectuez un bilan et/ou un entretien d'orientation avant de vous lancer dans le processus ; et surtout identifiez bien le diplôme et les compétences requises qui correspondent le mieux à votre projet professionnel.

**Nous souhaitons bon courage à Frédérique pour sa validation de VAE et bonne chance pour la suite !!!**